

Jeudi 4 mai 2023

## L'aéroclub de Chalais voit encore plus grand

■ L'aéroclub de Chalais possède désormais un hangar flambant neuf ■ Il pourra accueillir dix nouveaux aéronefs ■ Il est déjà pratiquement plein.

Pascal HUORD  
p.huord@charentelibre.fr

Faire vivre un aéroclub à Chalais n'est pas si simple. Avec une quarantaine d'adhérents dont une trentaine de pilotes seulement, ses dirigeants ne ménagent pas leur peine. Et pourtant ce club, Les Ailes chalaisiennes, et la piste qu'il entretient, reste l'un des atouts de la commune voire du sud Charente puisqu'il est le seul aéro-drome du territoire.

Et ce samedi, à 18h, Jacques Lemerrier, le président des Ailes chalaisiennes, et son équipe inaugureront leur nouveau hangar, un bâtiment sorti de terre de 650 m<sup>2</sup>. La fin d'un projet très ancien. Dans un premier temps, le club envisageait plutôt d'agrandir le vieux hangar « mais cela nous aurait coûté aussi cher que de faire du neuf. Et dans ce bâtiment, nous étions sûrs de pouvoir louer les dix emplacements », explique Jacques Lemerrier.

### Dix nouveaux avions

Le club a financé intégralement l'investissement de 210 000 €. Et s'il n'a bénéficié d'aucune aide (en dehors de quelques dons, dont un plus important de Régis Vrillaud, un entrepreneur nonagénaire, adhérent historique du club. Une plaque sera dévoilée à son nom samedi), il financera l'annuité d'emprunt par la location du bâtiment. « On a calculé la taille du bâtiment et le loyer pour que, justement, on puisse amortir l'investissement », souligne Jacques Lemerrier. Le club a acheté ce bâtiment en acier



Le nouveau hangar des Ailes chalaisiennes lui permet d'imaginer un nouvel avenir pour le club.

Photo CL

en kit « Et nous l'avons monté nous-mêmes en s'y mettant tous les week-ends et souvent le soir », glisse Jacques Lemerrier. Aujourd'hui, le résultat est là. Et de nouveaux avions sont arrivés, « des pilotes de la région qui n'avaient pas de place chez nous, mais aussi des Parisiens qui s'installent. Pour le club, c'est autant d'adhérents et de sang neuf. »

Pour un pilote comme Didier Lejay, récemment installé à Bonnes, c'est une aubaine. « Je suis pilote et formateur sur ULM mais je voulais passer à l'avion. Dès que j'ai appris que ce hangar se construisait, j'ai acheté l'avion mais, surtout, j'ai pu faire ma formation, ici dans mon propre avion. Beaucoup d'aéroclubs auraient refusé », sourit-il.

Ce hangar était devenu d'autant plus nécessaire que l'ancien bâtiment ressemble à une verrue et qu'en bordure de piste s'est installé, depuis un an, l'atelier de réparation et de construction de Julien Dall'Armellina, Vintage Aéro Services. Il apporte une nouvelle dimension à cet aéroclub, qui a aujourd'hui la charge de la gestion de

## Étude environnementale achevée pour l'aérovillage

Le projet d'aérovillage (des maisons équipées d'un garage à avion en bord d'aérodrome), porté par Richard Martin, est toujours en cours. L'étude environnementale a été réalisée pendant l'année. Elle a mis en évidence la présence d'un petit oiseau protégé, le tarier pâle, sur un espace de 9 ha. Le porteur de projet a respecté des mesures compensatoires en acquérant 20 ha de terrains propices à sa nidification. Aujourd'hui, il attend le feu vert de l'administration préfectorale pour déposer un permis d'aménager, fin 2023 ou début 2024. Ensuite, il faudra compter un délai de cinq mois pour que ce permis soit accordé et purgé de tout recours. « Si tout va bien, on pourrait imaginer lancer les travaux fin 2024, indique Richard Martin. Nous aurons 29 lots et nous n'aurons aucune difficulté à les commercialiser. Avant cela, nous comptons respecter scrupuleusement toutes les préconisations qui nous seront faites. »

l'aérodrome par délégation de la CDC, avec ses contraintes comme l'entretien de la piste en herbe.

Rien que les quatre hectares du site, tondu cinq à six fois par an, c'est 3000 €. Et le club veut croire en son avenir. « Nous poursuivons la formation des brevets d'initiation à l'aéronautique pour le collège de Mareuil-sur-Belle et La Roche Chalais, indique Jacques Lemerrier, même si ce-

la coûte cher. Mais notre espoir reste toujours de renouveler les pilotes avec ce souci qu'après la 3<sup>e</sup>, les collégiens quittent Chalais et ne reviennent pas forcément s'inscrire chez nous. »

Le public pourra aussi découvrir ses nouvelles installations ainsi que les trois avions du club à l'occasion des portes ouvertes des Ailes chalaisiennes les 13 et 14 mai.



Le maire, Didier Maudet, lors des inaugurations.

Photo CL

Après une prestation chantée d'un groupe d'écoliers de Honoré-de-Balzac, la secrétaire générale de la sous-préfecture de Cognac, Lucy

Llinarès, a clos la matinée en saluant « cette dynamique des territoires ruraux qui conduisent de tels projets vertueux ».

## Barbezieux

### Sortie de résidence déjantée



La compagnie Mash-up présentera un aperçu de son spectacle « Sauver Richard ».

Repro CL

La compagnie Mash-up est en résidence au théâtre du Château de Barbezieux depuis le 24 avril. Cette troupe prépare un spectacle intitulé *Sauver Richard*. L'idée de la compagnie paraît assez déjantée. Ainsi dans une société en plein bouleversement, une équipe artistique, fauchée par les nouvelles mesures d'austérité gouvernementales, se voit contrainte de jouer *Richard III* de Shakespeare sur le parking d'un théâtre, à cinq, sans costume, sans décor et sans moyens. Au cœur d'une crise écologique et économique, ils vont s'efforcer d'aller jusqu'au bout.

Les comédiens présenteront leur démarche demain à partir de 18h30 au théâtre du Château. Entrée libre.

## ■ LAVALETTE TUDE DRONNE

Réunions publiques de la CDC. Le président de la communauté de communes de Lavalette Tude Dronne propose une série de réunions publiques par bassins de vie. Ce sont des réunions publiques à destination des élus des communes invitées et des acteurs locaux (de la vie associative, culturelle, économique...). Tous les sujets locaux pourront être abordés mais les principales thématiques concerneront l'habitat, le développement économique et l'urbanisme. Ces réunions seront aussi l'occasion pour le président de faire un bilan de mi-mandat. Elles ont débuté mercredi à Yviers, hier à Boisé-la-Tude.

Les autres réunions auront lieu le 10 mai au cinéma de Montmoreau, le 11 mai à la salle des fêtes d'Édon, le 24 mai à la salle des fêtes de Nonac, le 31 mai à la salle des fêtes de Montboyer, le 1er juin à la salle des fêtes de Ronsenc, le 7 juin à la salle des fêtes de Montignac, le 8 juin à la salle des fêtes de Saint-Romain et le 22 juin à la salle des fêtes de Saint-Quentin de Chalais. Ces réunions sont toutes programmées à 20h et seront animées par le président et plusieurs des vice-présidents.

»  
Notre espoir reste toujours de renouveler les pilotes.

### ■ BROSSAC

## La commune inaugure à tout va

Dans le parcours d'un élu local, cette journée d'inaugurations est très particulière. Elle veut être surtout l'opportunité de remercier toutes celles et ceux qui ont accompagné la commune au cours de nos réalisations», reconnaît le maire de Brossac, Didier Maudet. Samedi dernier, il a pu s'adresser à une petite centaine de personnes, représentants des services de l'État, élus départementaux, communautaires, maires des communes de la CdC 4B, et responsables d'associa-

tions locales. Il a aussi remercié la commune de Saint-Vallier « pour son soutien financier lors de l'élaboration des Halles. Ainsi que le Département qui dans le cadre d'un budget participatif a subventionné la réhabilitation d'éléments du petit patrimoine bâti. » Le président de Soliha 16, Jean-Claude Besse, puis sa directrice, Annabelle Vignon, ont ensuite retracé le parcours pour la création du domicile groupé pour personnes âgées, qui attend ses résidents.